



GyRe

Gymnase de Renens

Maturité Spécialisée Communication et Information

Séance d'information 24 juin 2026

Contenu

- Grandes lignes de la formation
- Calendrier
- Travail de Maturité Spécialisée
- Conditions de réussite
- Conclusion

Grandes lignes de la formation

Grandes lignes de la formation

	Prestations professionnelles	• Stages ou cours en école(s)
	Prestations linguistiques	• Séjours • Validation B2
	Travail de Maturité Spécialisé	• GYRE
	Compléments de formation linguistiques	• GyPad • Externe

Séjours

- 2 x 3 semaines consécutives
- Obligation des 2 séjours (L2 et L3) **dont un avant votre entrée en formation en stage ou en école.**
- Formulaires disponibles en ligne sur le site du Gymnase de Renens / inclus dans le courrier de rentrée.
- Validation par le GYRE
- Subsidés par le GYRE: seuls les dossiers COMPLETS seront traités par le service comptabilité et finances du Gyre, à déposer au secrétariat à l'attention de Mme V.Khan **après** le séjour.

Séjours linguistiques L2 et L3 - Contenu

Immersion linguistique: séjour chez l'habitant, babysitting, école de langue (pas obligatoire), programme culturel, etc., la langue nationale parlée du pays doit être l'anglais.

AVANT→ en cas de doute, vérifier auprès de V.Khan le projet de séjour avant d'entamer les démarches concrètes.

APRÈS→ remise des formulaires à V.Khan (dépôt au secrétariat ou e-mail), respecter les dates inscrites sur les formulaires.

Pièces justificatives: factures ET quittances (preuves de l'achat) ET coordonnées bancaires, billets d'avion ou train au nom de l'élève (les voyages en voiture sont problématiques, l'élève doit pouvoir prouver son séjour autrement), lettre signée par la famille d'accueil avec coordonnées complètes.

Séjours linguistiques L2 et L3 – Complément information



Deux séjours linguistiques d'au moins 3 semaines consécutives chacun doivent être réalisés et validés par le gymnase. Le premier en anglais et le second dans une région de langue allemande ou italienne selon la langue nationale choisie.

Le séjour linguistique est un séjour culturel qui doit être validé par des documents ou des justificatifs attestant du degré d'immersion, du contexte linguistique et culturel ainsi que des compétences linguistiques acquises.

Remarque importante : Le séjour linguistique ne doit pas nécessairement être effectué dans le cadre d'une institution ou d'une école.

Exemples de documents / justificatifs / attestations que la DGEP valide dans le cadre du séjour linguistique

Exemples de séjours		Documents acceptés
Séjour dans une école ou autre institution		Attestation finale datée et signée de l'école ou de l'institution. Les dates du séjour et les coordonnées d'une personne de contact doivent être mentionnées.
Séjour dans une famille d'accueil, ou « au-pair »		Attestation de la famille datée et signée. Les dates du séjour, ainsi que la langue parlée et les coordonnées de contact de la famille doivent être mentionnées.
Séjour dans le cadre d'un échange scolaire individuel (Movetia)		Attestation finale de séjour datée et signée. Les dates du séjour doivent être mentionnées.
Séjour effectué à l'étranger, en Suisse-allemande ou au Tessin		Biographie linguistique*, datée et signée. Titre de transport nominatif (aller-retour). Attestation de logement.
Travail ou stage effectué à l'étranger ou au Tessin		Certificat de travail ou attestation de l'employeur, daté et signé. Les dates du séjour et les coordonnées d'une personne de contact doivent être mentionnées.



Certification Langue 2 et 3 : attestation niveau B2 **GyRe**

- Anglais
- Allemand ou Italien
- Indépendant des séjours

→ Certification interne

- Obligation de suivre les cours du soir au Gypad, inscription de votre responsabilité.

Rentrée août: Le GypAd à Crissier envoie un formulaire d'inscription aux cours optionnels de langues aux candidates et candidat à la MSCl, sur la base de la liste des dossiers actifs sur la plateforme cantonale.

- Session d'examen au mois de juin 2027 (cf. brochure pour le calendrier)

→ Certification externe

- Institutions reconnues par ALTE (cf. courrier) + IELTS

<https://www.gyre.ch/pdf/2526/msci-certification-b2.pdf>

Formulaires attestation de séjour et subsides

Disponibles sur le site internet du Gyre dès le mois de septembre. Les élèves reçoivent ces documents dans le courrier de rentrée dans le courant du mois de juillet:

Votre quotidien>documents à télécharger>

Maturités spécialisées>Communication et information>

Formulaires attestation de séjour linguistique 2026-2027 ET Formulaire demande de subsides

MSCI – Tourisme

Prestations professionnelles

- Stage: il doit être d'une durée de 24 semaines à plein temps (40 heures hebdomadaires minimum), temps de vacances non compris, fractionnables en deux stages de 12 semaines consécutives. Le ou la candidat.e fait parvenir le contrat et le cahier des charges pour validation à la DGEP avant de commencer son stage : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/dgep_fichiers_pdf/MSTS-MSCI-contrat-stage-experience-professionnelle.pdf
- Février (dates seront confirmées lors de la séance d'information de rentrée obligatoire) : modules de connaissances professionnelles, lieu et calendrier précis définis par M.Bétrisey (responsable métier filière tourisme) et l'OEG (office général de l'enseignement).
- L'élève est responsable de l'envoi de la grille d'évaluation à la DGEP à la fin de son stage mais au plus tard d'ici **au 15 mai**: https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/dgep_fichiers_pdf/MSCI-tourisme-evaluation-experience-professionnelle.pdf

MSCI – Information documentaire

Prestations professionnelles

- 28 semaines de stage professionnel, possibilité de faire deux stages de 14 semaines. Le ou la candidat.e fait parvenir le contrat et le cahier des charges pour validation à la DGEP avant de commencer son stage :
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/dgep_fichiers_pdf/MSTS-MSCI-contrat-stage-experience-professionnelle.pdf
- 80% - vendredi libre pour les cours à la HEG-GE
- Vendredi : apports méthodologiques HEG-GE
- L'élève est responsable de l'envoi de la grille d'évaluation à la DGEP à la fin de son stage:
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/dgep_fichiers_pdf/MSCI-information-documentaire-evaluation-experience-professionnelle.pdf

Contrats stage Tourisme et Information documentaire

Filières Information documentaire (ID) et Tourisme (T)

31 mai : Pour les filières Information documentaire (ID) et Tourisme (T), en principe dernier délai pour l'envoi des documents de stage(s) à l'OEG et à la doyenne ou au doyen responsable

- contrat de stage dans le domaine spécifique
- cahier des charges idoine (si déjà disponible à cette date, sinon, dans l'attente, une liste des tâches et responsabilités qui seront confiées)

31 août : MSCID et -T : Au plus tard à cette date et au moins un mois avant le début du stage, la DGEP doit disposer du dossier complet pour l'expérience professionnelle (contrat(s), cahier(s) des charges et personne(s) de référence).

MSCI – Informatique de gestion

Prestations professionnelles

- 24 semaines d'enseignement pratique, temps de vacances non compris. Temps plein, sur le site de l'ETML de Lausanne Grand-Vennes.
- Cours:
Programmation; Bases de données; Technique système: systèmes de numération, composants d'un ordinateur, services serveurs et réseaux; Comptabilité et gestion.
- L'ETML fait parvenir les résultats finaux de l'élève au Gymnase de Renens

MSCI – Ingénierie des médias

Prestations professionnelles

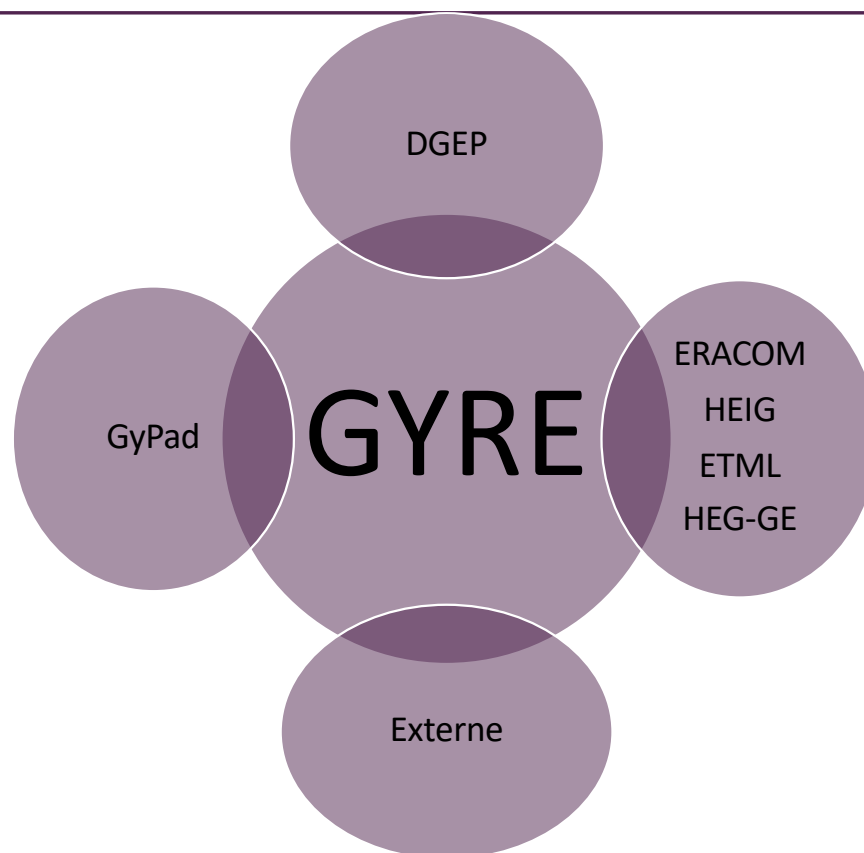
- 28 semaines d'enseignement pratique
- Temps plein
- ERACOM, Lausanne
- HEIG-VD, Yverdon
- L'ERACOM fait parvenir les résultats finaux de l'élève au Gymnase de Renens, tous les modules doivent être réussis pour valider cette prestation.

MSCI – Ingénierie des médias

Prestations professionnelles

- Début de la formation pratique (version définitive vous sera communiquée par chaque école) :
- MSCI-ID : 1^{er} cours à la HEG-Genève en principe le **dernier vendredi de septembre**.
- MSCI-T : séance obligatoire de démarrage du TMsp en fin d'après-midi, le **mardi 29 septembre 2026** à Lausanne
- MSCI-IG : début des cours le **24 août 2026** à l'**ETML**, site de Lausanne Grand-Vennes
- MSCI-IM : début des cours le **28 septembre 2026** à l'**ēracom** à Lausanne.

Institutions répondantes



Calendrier

Calendrier

- Le calendrier général de chaque filière se trouve dans la brochure TMsp qui est disponible en ligne dès la mi-juillet.
- Chaque prestataire vous fera parvenir leur calendrier: soyez attentifs à vos e-mails.

Calendrier Ingénierie des médias

Août-septembre	Temps pour les séjours linguistiques
Vendredi 19 septembre 2025	Au minimum un séjour linguistique validé par le gymnase
Dernière semaine de septembre	Rentrée administrative MSCl
Lundi 29 septembre 2025	Début des cours à l'ëracom
Octobre	1ère prise de contact avec la personne répondante TMsp (gymnase); lancement du TMsp; méthodologie, élaboration du projet, distribution des grilles d'évaluation.
Du lundi 13 au vendredi 24 octobre 2025	Module VIDEO par la HEIG-VD à l'ëracom
Lundi 27 octobre 2025	Débuts des cours de langues au GypAd
Fin octobre / début novembre	Rencontre tripartite
Fin novembre	Remise du projet de TMsp aux personnes répondantes et validation
Du lundi 19 au vendredi 23 janvier 2026	Module AUDIO à la HEIG-VD
Lundi 2 mars 2026	Remise de la version intermédiaire du TMsp
Jeudi 2 avril 2026	Fin des cours de langues au GypAd
Jeudi 2 avril 2026	Dernier délai pour la remise du TMsp (veille des vacances de Pâques)
Du lundi 20 avril au vendredi 1er mai 2026	Défense orale du TMsp (2 semaines suivant les vacances de Pâques)
Vendredi 24 avril 2026	Fin des cours à l'ëracom
Du mercredi 27 mai au vendredi 12 juin 2026	Examens de langues au GypAd (après Pentecôte)
(Mai-)juin-juillet	Temps pour le deuxième séjour linguistique

Calendrier Tourisme

Août-septembre	Temps pour les séjours linguistiques
Fin août	Stage validé par la DGEP
Dernière semaine de septembre	Rentrée administrative MSCl
Dernière semaine de septembre	Au minimum un séjour linguistique validé par le gymnase
Mardi 30 septembre 2025, 17h-19h	Séance obligatoire sur le site de la HES-SO Master, Lausanne-Provence
Mercredi 1er octobre 2025	En principe, début de stage (demande d'anticipation de 2 semaines en principe acceptée sans autre)
Octobre	Dès le début du stage : 1ère prise de contact avec la personne répondante TMsp (gymnase); lancement du TMsp; consignes pour le rapport de stage selon les informations figurant dans le plan d'études de la formation, méthodologie, élaboration, du projet, distribution des grilles d'évaluation.
Lundi 27 octobre 2025	Début des cours de langues au GypAd
Novembre	Visite des stagiaires sur leur place de travail par les personnes répondante TMsp (du gymnase) et métier (de la HES-SO Valais - Haute école de gestion & tourisme)
Vendredi 12 décembre 2025	Remise de la proposition argumentée de projet de TMsp aux personnes répondantes TMsp et métier (projet novateur ou recherche théorique)
Vendredi 19 décembre 2025	Validation du projet de TMsp par les personnes répondantes TMsp et métier
Du lundi 9 au mercredi 11 février 2026	Cours bloc (3 jours) sur le site de la HES-SO Master, Lausanne-Provence
Début mars	En principe, fin de stage (selon contrat et vacances octroyées)
Mars	Temps pour le TMsp
Jeudi 2 avril 2026	Dernier délai pour la remise du TMsp (veille des vacances de Pâques)
Du lundi 20 avril au vendredi 1er mai 2026	Défense orale du TMsp (2 semaines suivant les vacances de Pâques)
Jeudi 2 avril 2026	Fin des cours de langues au GypAd
Du mercredi 27 mai au vendredi 12 juin 2026	Examens de langues au GypAd (après Pentecôte)
(Avril-mai)-juin-juillet	Temps pour le deuxième séjour linguistique

Calendrier Informatique de gestion

Juillet-août	Temps pour les séjours linguistiques
21 août 2026 au plus tard	Au minimum un séjour linguistique validé par le gymnase
Lundi 24 août 2026	Rentrée administrative spécifique à la MSCI-IG (à coordonner avec l'ETML)
Lundi 24 août 2026	Début des cours à l'ETML
Septembre	1ère prise de contact avec la personne répondante TMsp (gymnase); lancement du TMsp; méthodologie, élaboration, du projet, distribution des grilles d'évaluation.
Fin septembre / début octobre	Rencontre tripartite
Lundi 26 octobre 2026	Début des cours de langues au GypAd
Fin octobre	Remise du projet de TMsp aux personnes répondantes et validation
Lundi 1er février 2027	Remise de la version intermédiaire du TMsp
Lundi 1er mars 2027	Dernier délai pour la remise du TMsp
Vendredi 12 mars 2027	Fin des cours à l'ETML
Du lundi 15 mars au vendredi 26 mars 2027	Défense orale du TMsp (avant les vacances de Pâques)
Vendredi 16 avril 2027	Fin des cours de langue au GypAd
31 mai 2027 au 4 juin 2027 (dates officielles selon CO des gymnases)	Examens de langues au GypAd
(Mi-avril -mai-) juin-juillet (dépendant du choix de la validation, interne ou externe)	Temps pour le deuxième séjour linguistique

Calendrier Information documentaire

Août-septembre	Temps pour les séjours linguistiques
Fin août	Choix du stage professionnel validé par la DGEP
Dernière semaine de septembre	Rentrée administrative MSCI
Dernière semaine de septembre	Au minimum un séjour linguistique validé par le gymnase
Vendredi 26 septembre 2025, 10h-12h	Cours de méthodologie à l'infothèque de la HEG Genève
Mercredi 1er octobre 2025	En principe, début de stage (demande d'anticipation de 2 semaines en principe acceptée sans autre)
Octobre	Dès le début du stage : 1ère prise de contact avec la personne répondante TMsp (gymnase); lancement du TMsp; consignes pour le rapport de stage selon les informations figurant dans le plan d'études de la formation, méthodologie, élaboration, du projet, distribution des grilles d'évaluation. Planification de la rencontre quadripartite.
Vendredi 10 octobre 2025, 9h-12h	Cours de méthodologie dans les locaux de la DGEP à Lausanne
Lundi 26 octobre 2026	Début des cours de langues au GypAd
Lundi 2 novembre 2026, 17h	Remise du corpus de textes relatifs à la note de synthèse (bilan intermédiaire)
Vendredi 14 novembre 2025, 10h-12h	Cours de méthodologie à l'infothèque de la HEG Genève
Lundi 23 novembre 2026, 17h	Remise du corpus de textes pour validation
Lundi 11 janvier 2027, 17h	Remise du plan de note de synthèse pour validation
Lundi 15 février 2027, 17h	Remise de la 1re version de la note de synthèse pour validation
Jeudi 16 avril 2027	Fin des cours de langues au GypAd
Jeudi 25 mars 2027, 8h	Dernier délai pour la remise du TMsp (début de la semaine précédant les vacances de Pâques)
Du lundi 12 avril au vendredi 23 avril 2027	Défense orale du TMsp (2 semaines suivant les vacances de Pâques)
Mi-mai 2025	En principe, fin de stage (selon contrat et vacances octroyées)
Du lundi 31 mai au vendredi 18 juin 2027	Examens de langues au GypAd (après Pentecôte)
Juin-juillet	Temps pour le deuxième séjour linguistique

Travail de maturité spécialisé

TMsp - Objectifs

- Travail individuel
- 10 – 15 pages
- Axé sur la partie professionnelle de la formation
- Compétences à démontrer
 - Analyser des situations professionnelles
 - Formuler une thématique
 - Etablir des liens
 - Chercher de la documentation, évaluer, exploiter et structurer de l'information
 - Identifier des pistes de réflexion
 - Porter un regard critique
 - Etc.
- Dossier écrit et défense orale

TMsp - Encadrement

- Répondant gymnase
 - Suivi du travail
 - Définition du sujet
 - Aspects méthodologiques
 - « Coaching » de l'élève
- Répondant métier
 - Définition du sujet
 - Questions techniques et professionnelles
 - Expert pour l'évaluation

Le responsable du bon déroulement du TMsp reste le candidat !

L'élève doit renseigner le titre de son TMsp, en temps voulu, par le biais d'un lien vers un formulaire qui lui sera envoyé par e-mail eduvaud.

TMsp - Contenu

MSCI – Tourisme	MSCI – Ingénierie des médias	MSCI – Information documentaire	MSCI – Informatique de gestion
Rapport de stage (~1/2) Projet novateur ou recherche théorique autour d'une thématique liée au tourisme (~1/2)	Elaborer et / ou analyser un produit média	Rapport de stage (~2/3) Note de synthèse (~1/3)	Travail de recherche autour d'une thématique liée à l'informatique de gestion

Conditions de réussite

Conditions de réussite

- Avoir obtenu au moins 4.0 au TMsp.
- Réussir la partie professionnelle / école.
- Avoir validé les 2 séjours linguistiques dans les délais impartis.
- Obtenir les 2 certificats B2 dans les délais impartis.

Redoublement: autorisé une fois, les prestations acquises le restent, en principe, lors du redoublement.

Partie professionnelle / école

- Contrôle continu (travaux à rendre)
- Chaque cours / module doit être validé (ERACOM ou HEIG-VD)
- Validation du stage par la commission ad hoc des stages

Conclusion

Références

- Brochure officielle (vd.ch)
- Contrats et évaluation de stage (vd.ch)
- Brochure TMsp (envoyée au mois de septembre par e-mail)



Et après ?

- Inscription à la Haute Ecole : de votre responsabilité.
- **Attestation de réussite:** l'élève peut en demander une pour autant que toutes les prestations aient été validées, jusqu'au 7 juillet 2027 puis dès la réouverture du Gymnase à la mi-août 2027.
Ne pas oublier d'envoyer la grille d'évaluation à la DGEP pour les élèves concernés (Tourisme et information documentaire).
- **Cérémonie de remise des diplômes** en septembre 2027, date à confirmer, en principe durant la première semaine du mois de septembre.

A retenir

- Multiples intervenants, GYRE responsable du suivi administratif de l'élève.
- Pas de présence physique au GYRE sauf pour les rdv TMsp.
- Lire e-mails et courriers attentivement et régulièrement (faire attention à rediriger tous les emails sur la même adresse)
- Lire plan d'étude / brochure TMsp attentivement.

Questions ?